

Compte Rendu de l'assemblée générale du 01 avril 2023 à Lacaze

PRESENTS :

M. Le préfet du Tarn F-X. Lauch

Parlementaires : K. Erodi, J. Terlier, P. Folliot, P. Bonnacarrère

Pour la Région : C. Fita, V. Recoules

Pour le Conseil Départemental : C. Ramond, D. Vialelle

Pour le Crédit Agricole : C. Da Silva, F. Poujade

Pour le Sdet : A. Astié, L. Vigneron

Pour l'AMRF : C. Potel

Pour les communes : D. Lattes (Laboulbène), B. Bolon (Garrigues), J. Ajchenbaum (Fiac), JP. Lefloch (Ambialet), S. Sandral (Teillet), E. Bousquet (St Salvi de Carcavès, JL. Espitalier (St André), V. Enjalbert (Bellegarde Marsal), F. Pons (Vabre), MJ. Escanez (Paulinet), I. Calmet (Orban), JL. Alibert (Soual), B. Pailhé-Fernandez (Lasfaillades), N. Alibert (Le Masnau-Massuguiès), G. Cauquil (Le Vintrou), P. Boulvrais (St-Gauzens), D. Maffre (Viane), MJ. Brousse (Lacapelle-Escroux), F. Cescato (Aguts), JM. Balaran (Ste Croix), J. Roustit (Alban), T. Astouls (Miolles), F. Albert (Mont-Roc), C. Laven (Mont-Roc), C. Lonqueu (Itzac), F. Vergnes (Labastide de Levis), I. Mosna (Labastide de Levis), L. Cals (Lempaut), A. Serier (Lempaut), JC. Calmette (LE Masnau-Massuguiès), D. Gavaldà (Fontrieu), A. Cabrol (Nages), JC. Guiraud (Brassac), P. Jacquet (Laboulbène), R. Mouliade (Larroque), JM. Sibra (Combefa), A. Ricard (Lacaze), P. Carayon (Rayssac)

EXCUSÉS : X. Crémoux (Lugan),

Présentation du château de Lacaze par le maire Alain Ricard.

Intervention de Christophe Ramond pour le département.

La ruralité tarnaise est vivante et s'appuie sur des élus engagés et bénévoles. Le département se doit de faire vivre cette ruralité et d'apporter qualité de vie aux citoyens. C'est une des missions de l'AMR81.

Association des maires ruraux du Tarn

Les préoccupations pour la ruralité tarnaise sont :

- ZAN
- le développement des territoires ruraux
- le non-renouvellement des secrétaires de mairie
- les déserts médicaux
- la carte scolaire, les réseaux d'écoles rurales est important dans le Tarn.
- l'équilibre entre l'urbain et le rural.
- l'ADN du conseil départemental c'est la solidarité territoriale. Nous avons accompagné plus de 600 projets communaux en 2022, attention portée à chaque commune tarnaise.
- un effort sur la voirie d'intérêt local en aidant les petites communes tarnaises.
- l'ingénierie du CD accompagne sur les projets concernant l'eau : plantation d'arbres, de haies
- le CD investit dans l'agriculture
- le CD porte une attention particulière à ce que la DSR ne revienne pas en grande partie aux bourgs-centres.

Présentation des membres du bureau de l'AMR81 par le président Patrick Carayon.

Président : Patrick Carayon (Rayssac)

Vice présidents : Isabelle Calmet (Orban)
Francis Cescato (Aguts)
Xavier Crémoux (Lugan)
Alain Ricard (Lacaze).

Secrétaire : Jean-Michel Sibra (Combefa)

Secrétaire adjoint : Gérard Cauquil (Le Vintrou)

Trésorière : Régine Mouliade (Larroque)

Trésorière adjointe : Marie-Claude Campagnaro (Lédas-et-Penthiès)

Membres : Emmanuel Joulié (Labastide Saint-Georges)
Vincent Recoules (Valderiés)

Présentation du rapport moral par le président Patrick Carayon.

C'est la première année de l'AMR81.

Notre travail se fait en parallèle avec l'AMF81

Dans l'association, il y a des conseillers départementaux et régionaux.

Nous participons au Grand Atelier de la Transition Energétique

Des rencontres ont eu lieu avec le préfet et le secrétaire général pour parler de l'agenda rural

Nous avons rencontré Mme la députée Erodi, M. le préfet de Région et le 11.04.2023 la présidente de région.

L'AMR81 a organisé des rencontres pour ses adhérents : ZAN, ZRR, Secrétaire de mairie.

Association des maires ruraux du Tarn

Des réunions sont prévues sur l'eau avec l'ANEM, sur l'agenda rural et sur les nouvelles ruralités.

Nous avons de très bonnes relations avec le préfet.

Nous comptons 80 adhérents

Nous souhaitons développer des commissions thématiques au sein de l'AMR81

Présentation du rapport financier (budget 2022 et 2023) par la trésorière Régine Mouliade.

En 2022, il y avait 54 adhérents, en 2023 il y en a 73 (à jour de cotisation).

Réalisé 2022 :

Recettes			Dépenses		
Date	Libellé	Montant	Date	Libellé	Montant
12/05	Aide au démarrage AMRF	500,00€			
TOTAL RECETTES		500,00€	TOTAL DEPENSES		0,00€

Budget 2023 :

Recettes		Dépenses	
Libellé	Montant	Libellé	Montant
Adhésions 80*25€	2.000,00€	Frais postaux	370,00€
Sub. Crédit Agricole	500,00€	Kakémonos	170,00€
Subv. Volkswind	500,00€	Journée Ruralité 01/06	500,00€
Campagnol	40,00€	AG 01/04	1.000,00€
		Réunion Agenda Rural	1.000,00€
TOTAL RECETTES	3.040,00€	TOTAL DEPENSES	3.040,00€

Présentation des services d'ingénierie du SDET par Alain Astié et Laurent Vigneron.

- Electrification rurale
- Maillage des bornes électriques de recharge
- Achats groupés d'énergie avec aussi d'autres syndicats départementaux. (Appel d'offre pour 2025 en cours)
- Eclairage public, via le Fonds Vert notamment. « Nous sollicitons l'Etat pour les communes qui ne nous ont pas transféré la compétence ».
- Création d'une SEM : Energie Commune81 (**PowerPoint**)
 - Intervient à la demande des élus

Association des maires ruraux du Tarn

- Accompagne des projets ENR
 - Accompagne des communes dans des projets en cours
 - Cherchent des partenaires pour de futurs projets de communes
 - Accompagne la maîtrise d'ouvrage
 - Réalise la maîtrise d'ouvrage
- Ingénierie au service des communes, si adhésion.

Le Fond Vert ne finance pas le photovoltaïque car le retour sur investissement est très rapide.

Présentation du Crédit Agricole, Banque des Transitions, par Françoise Poujade et Christian Da Silva.

2022, encourt de 1 milliard 500 000 € sur 4 départements : 81, 12, 82, 46

Prêts à taux fixes, jusqu'alors sur les fonds propres de la caisse.

Prêts pour :

- Trésorerie en attente de versement de subvention
- Attente retour FCTVA
- Pour l'investissement
- Assurance (SMACL)

« C'est sur notre territoire qu'est produite l'Energie verte donc c'est sur nos territoires qu'il faut investir et aider ».

Des convictions fondatrices :

- ✓ Saisir l'opportunité de la Transition Energétique pour déployer notre engagement sur notre territoire et faire de l'accompagnement responsable.
- ✓ Aider nos clients à réussir leur propre transition à défaut d'augmenter notre risque prêteur à 10 ans.

Intervention du président Patrick Carayon :

- Redécoupage des ZRR
- Halte au transfert des compétences aux intercommunalités
- ENR : remonter le taux pour les communes, éolien, agrivoltaïsme, méthanisation, aménités liées à le DGF
- ZAN : pour l'Occitanie, il reste 14000 ha à distribuer, il faut revenir aux SCOT, comment sont intégrés les grands projets (LGV, A69...). Les parlementaires doivent rectifier la loi, ajouter un critère sur l'eau potable.
- Santé rurale avec l'AMF
- Secrétaires de mairie

Association des maires ruraux du Tarn

- Communes rurales 1^{er} échelon de la démocratie. Comme le montre la commune de Lacaze, les communes rurales se donnent les moyens de réussir.
- Quid de l'aide de l'Etat, La DGF diminue. La DSR est fléchée vers les bourgs centres.
- Les ZRR ont été maintenus grâce aux sénateurs. Elle doit être destinée aux petites communes et non seulement aux grandes. Serons-nous associés pour le nouveau découpage des ZRR ? J'espère que l'AMR81 et les communes rurales y seront.
- L'AMR81 est beaucoup interrogée sur le transfert de compétence. Les communes rurales ne veulent pas du transfert de l'Eau et de l'Assainissement.
- Les Communes rurales sont harcelées par les porteurs de projets éoliens, photovoltaïques, méthanisation. Il faut faire appel au SDET pour être accompagné et savoir quoi répondre.
- L'AMR81 a reçu beaucoup d'association pour ou contre. Nous ne prenons pas position.
- Les communes rurales manquent d'ingénierie.
- Nous sommes les protecteurs des aménités rurales, comme Natura2000 ou les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique, ZNIEFF.
- Il faut une meilleure dotation pour pouvoir porter et protéger ces zones.
- L'AMR81 très préoccupée par le ZAN. Nous devons entre 2021 et 2031, réduire de moitié notre consommation de sols artificialisés, la période de référence étant 2011-2021. C'est la Région qui préside à cette répartition. Quel échelon retenir ? PETR ? SCOT ? Fédé de SCOT ? Interco ? des rencontres de modification du SRADDET, nous avons demandé à revenir au SCOT et non aux fédérations de SCOT.
- A quel échelon sont décomptés les grands projets ? Le gouvernement parlait au début de réserve nationale puis opter aujourd'hui pour la réserve régionale.
- Et les projets locaux ? un terrain de foot est une artificialisation, ainsi qu'une voie douce.
- Nous avons demandé l'intégration de 2 nouveaux critères : air et l'eau potable.
- Le développement durable devrait se passer en ruralité mais nous sommes bloqués par les ZNIEFF et les zones Natura2000.
- Nous craignons que le ZAN n'entraîne des constructions illégales.
- Nous sommes aussi très inquiets du non-renouvellement des secrétaires de mairies. Une commune sans secrétaire de mairie ne peut pas fonctionner.
- Le 01 juin nous proposons une journée en commun avec l'AMF sur le thème des déserts médicaux.

Intervention de Daniel Vialelle pour le département :

- budget de 541 M€
- 630 projets ruraux financés
- associer et informer les conseillers départementaux des actions menées par l'AMR81

Association des maires ruraux du Tarn

Intervention de Claire Fita pour la région :

- 80% du territoire est rural avec 60% d'actifs, ce qui représente la richesse du territoire
- dialogue par des contrats territoriaux Occitanie, ingénierie technique
- ZAN : incertitudes non levées comme la nomenclature sur l'artificialisation, la fiscalité
- objectif de rééquilibrer l'urbanisation, de « démétropoliser »
- actions sur la santé et la proximité

Intervention de Monsieur le Préfet François-Xavier Lauch :

- faire ressortir des priorités sur l'agenda rural
- nommer des référents territoriaux : agenda rural, ANCT
- programme PVD (petite ville de demain)
- hyper ruralité : fond vert, fond friche
- faire la promotion de France Services
- Traiter les zones blanches en téléphonie : nommer des conseillers numériques
- Sécurité avec 30 gendarmes en plus
- dotations : DGF + 320M€ en France, +3.5% sur le Tarn soit +2,6M€, DSR +8,2% pour le Tarn
- Subventions de l'Etat 20M€ pour les collectivités du Tarn
- accompagnement à la hausse des énergies
- Fond Vert Tarn 6,3M€
- Eclairage public : aide au SDET avec 25% de subvention (fond vert)
- CNI et passeport : 40 jours de délai en moyenne, augmentation du nombre d'appareils
- Sobriété foncière : différenciation et équilibrage au niveau de la Région
- compétence eau, mais à quel niveau (commune, interco...)
- ENR : « il faut y aller », plus de solaire, éolien X2, bois énergie, méthanisation
- développement et ingénierie : il faut l'utiliser, solliciter davantage
- le couple Maire-Préfet doit fonctionner, avec l'agenda rural
- 4^{ème} sous préfet dans le Tarn à venir
- Non aux agressions, nous sommes là pour vous défendre
- « Fier de vous »